

Comité de solidarité avec Antoine Deltour et Edouard Perrin au Luxembourg

55 avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg

Site : www.solidarite-deltour-perrin.lu

Objet : Demande d'intervention en faveur du lanceur d'alerte Antoine Deltour et du journaliste Edouard Perrin

Monsieur le Premier ministre,

Nous tenons avant tout à vous féliciter pour votre déclaration via votre compte Twitter, datée du 4 avril dernier : *«Intransigeance de la France dans la lutte contre l'évasion fiscale et pour la transparence financière. À Panama, comme partout ailleurs»*. Il s'agit là d'un message audacieux, sans ambiguïté aucune sur la volonté de votre gouvernement de combattre l'évasion fiscale. Votre préoccupation concernant les politiques dommageables d'optimisation fiscale agressive, pratiquée également par nombreux Etats de l'Union Européenne, dont la France et le Luxembourg, ainsi que la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte, seraient d'une haute importance.

Ainsi, lors de votre passage à Luxembourg pour rencontrer notre Premier ministre Xavier Bettel et le Gouvernement luxembourgeois ce lundi, 11 avril 2016, nous vous prions de d'aborder avec ceux-ci non seulement la politique fiscale et son impact négatif sur les États et leurs citoyens , mais d'élucider plus particulièrement le cas des deux français Antoine Deltour et Edouard Perrin, dont le procès débutera le 26 avril à Luxembourg, afin de souligner l'intérêt général de leurs actions respectives. Rappelons que sans les gestes courageux du lanceur d'alerte Antoine Deltour et du journaliste Edouard Perrin, les informations et questions posées dans le cadre de l'affaire *«Luxleaks»* seraient restées hors de la portée du public et la question de l'évasion fiscale des grandes entreprises n'aurait certainement pas été thématifiée aussi clairement.

Tout en respectant l'indépendance de la justice, une déclaration de votre part, soulignant que l'intérêt général de la démarche d'Antoine Deltour prédomine largement les infractions commises, ce qui apparait comme totalement contradictoire avec l'idée même qu'il puisse être condamné. De même, une condamnation judiciaire d'Edouard Perrin irait à l'encontre des principes fondamentaux de la liberté de la presse, le secret des sources ainsi que le droit d'enquêter et le droit à l'information.

En vous souhaitant un séjour fructueux à Luxembourg, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, nos salutations les plus respectueuses,

Pour le Comité de solidarité avec Antoine Deltour et Edouard Perrin au Luxembourg,

Véronique Bruck

Justin Turpel

Jean-Sébastien Zippert